

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	8
Présents	19	Absents non représentés :	4
<b>VOTANTS</b>			<b>27</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 25 Octobre 2016, après convocation légale reçue le 19 Octobre 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Rémy ARNAUD M. Henri BERNAL, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Jacqueline BOUYAC, (pouvoir donné à M. Michel TERRISSE),  
M. Didier CARLE, (pouvoir donné à M. Pierre GABERT),  
Mme Sabine CHAUVET, (pouvoir donné à Mme Nicole NEYRON),  
M. Thomas CONSTANTIN, (pouvoir donné à M. Alain BRES),  
M. Yannick LIBOUREL, (pouvoir donné à M. Jean-Claude DANY),  
Mme Annie MILLET, (pouvoir donné à M. Claude PARENTI),  
Mme Laurence MONTERDE, (pouvoir donné à Mme Nadia MARTINEZ),  
M. Christian SOLLIER, (pouvoir donné à M. Henri BERNAL).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Pascal BONNIN, Mme Annie GARNERO, M. Lucien STANZIONE, Mme Isabelle VINSTOCK.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Subvention au Comité du Bassin d'Emploi (CBE) pour l'année 2016**

Madame Françoise LAFAURE, Vice-présidentes, indique à l'assemblée que le Comité de Bassin d'Emploi des Pays du Ventoux Comtat Venaissin, créé en 1991, est une association basée à Mormoiron qui accompagne et met en œuvre tous types de projets dans les secteurs de la création et du développement des entreprises, de l'emploi, de la formation et de l'insertion en vue de favoriser le développement socio-économique du bassin d'emploi de Carpentras. Le CBE a mis en place une veille socio-économique locale.

A travers ses contacts avec les entreprises en création et en développement, le CBE est présent à Monteux, Pernes-les-Fontaines et Althen-des-Paluds. En 2015, **31 porteurs de projets** ont bénéficié de leurs services dont **21 pour un accompagnement** à la création d'entreprise dont **9 ont abouti**.

Par courrier, le CBE sollicite à la Communauté de Communes pour le versement de la cotisation de l'année 2016 d'un montant de 3000.00 €.

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 28/10/16  
Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

Le Conseil Communautaire,

Madame Françoise LAFURE, Vice-présidente, entendue,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**AUTORISE** le Président à verser une subvention d'un montant de **3000.00 € (Trois mille euros)** au Comité du Bassin d'Emploi (CBE).

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget communautaire de l'exercice en cours à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**



Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 28/10/16  
Affiché le :